

Le directeur académique des services de l'éducation nationale,
directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la
Gironde

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 portant création
des comités techniques dans les administrations et
établissements publics de l'Etat,

VU l'arrêté du 8 avril 2011 portant création des comités
techniques spéciaux départementaux placés auprès des
inspecteurs d'académie,

VU les résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018,

VU l'arrêté rectoral du 14 décembre 2018 fixant la liste des
organisations syndicales appelées à désigner des représentants
aux comités techniques spéciaux départementaux ainsi que le
nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à
chacune d'entre elles,

VU les propositions des organisations syndicales
représentatives des personnels.

ARRETE DU 14 JANVIER 2019

ARTICLE 1

La composition du comité technique spécial départemental compétent pour le département de la
Gironde, est fixée comme suit :

- REPRESENTANTS DES PERSONNELS -

Membres titulaires

Membres suppléants

Au titre de la F.S.U.

Mme DUCES Catherine, professeur
Collège Montaigne Lormont

Mme BAILLE Pauline, professeur
Lycée Elie Faure Lormont

M. ORLOWSKI Cyrille, professeur
Collège Pablo Neruda Bègles

M. ALAIN Fabrice, professeur
LP Beau de Rochas Bordeaux

M. VIECELI Marc, PE
Ecole Alfred Daney Bordeaux

Mme LEMAITRE Mathilde, professeur SEGPA
Collège Sainte Foy la Grande

Mme FITTE Samantha, PE
Ecole Vauban Cussac Fort Médoc

Mme BORDACHAR Claire, PE
Ecole Jean de la Fontaine Saint Seurin sur l'Isle

Mme SAURA Marie-Pierre, professeur
EREA Eysines

M. LARROCHE Guillaume, PE
Ecole Gabriel Massias Quinsac

Membres titulaires

Membres suppléants

Au titre de l'UNSA – EDUCATION.

Mme SANCIER Cédrine, PE
Ecole primaire Beguey

M. LABESSE Patrick, PE
Ecole Emile Barbou Carbon Blanc

Mme TANTY Nathalie, professeur
Lycée Victor Louis Talence

M. FLOREAN Christophe, Principal
Collège Lapierre Lormont

Membres titulaires

Membres suppléants

Au titre de la F.N.E.C – F.P- F.O.

M. FERNANDEZ Frédéric, PE
Ecole élémentaire Antonia-Guittard Lacanau

M. GRUSS Franck, PE
Ecole Saint Médard en Jalles

M. DIRANZO Reynald, professeur
Collège Canterane Castelnau de Médoc

Mme PAILLÉ Delphine, professeur
LP de l'Estuaire Blaye

Membre titulaire

Membre suppléant

Au titre du S.G.E.N - C.F.D.T.

Mme GUEZENNEC Laure, PE
Ecole de Saint Romain la Virvée

Mme EULOGE Sylvie, professeur
Collège F.Goya Bordeaux

ARTICLE 2

Le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 14 Janvier 2019


François COUX